

## Demande d'autorisation de reproduction et de représentation de films et photographies de personnes photographiées ou filmées sur les sites de l'Université de Nîmes

Intitulé de l'événement :

Date (s) :

Lieu :

**Informations concernant la personne photographiée et/ou filmée :**

Je soussigné (e) : .....

Qualité professionnelle<sup>1</sup> : .....

Demeurant : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Autorise l'Université de Nîmes (éditeur) à me filmer et à utiliser mon image  
captée à l'occasion du présent événement.**

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image ainsi qu'au droit de la propriété intellectuelle, j'autorise l'éditeur à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies ou films pris dans le cadre du présent événement.

Les photographies et films pourront être exploités et utilisés directement par l'éditeur pour une mise en ligne sur la chaîne YouTube Université de Nîmes – UNÎMES, sur la WebTV de l'Université de Nîmes, sur la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur CANAL-U, ainsi que sur les différents outils de diffusion (écrans de télévision, vidéoprojecteurs) par télédiffusion, baladodiffusion et tous moyens de câblodistribution.

L'Université de Nîmes s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et films susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou aux droits de propriété intellectuelle de la personne concernée.

Je ne demande aucune rémunération pour l'exploitation des photographies et/ou films susvisés que j'autorise expressément.

Je garantis que je ne suis pas lié à un tiers par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image, de mon nom, des mes droits de propriété intellectuelle et de mes recherches.

L'Université de Nîmes s'engage à retirer de son site toute photographie ou film, à la demande du titulaire signataire de la présente autorisation.

Élection de domicile est faite pour chacune des parties à l'adresse suivante :

Rue du Docteur Georges Salan

30 021 NÎMES CEDEX 1

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de Nîmes, statuant en droit français.

Fait à Nîmes, le

En un exemplaire et de bonne foi.

Signature

---

<sup>1</sup> Titre que vous souhaitez voir apparaître pour vous présenter. Exemples : *Professeur, Maître de conférences, Directeur de recherches CNRS, Chargé de mission, etc...*